



Règles de Base

Le conseil d'administration de l'ORPLID WIESBADEN accueille tous les membres et invités sur le terrain du club et observe les règles suivantes:

- Les véhicules à moteur doivent être garés dans le parking prévu à cet effet. Le stationnement extérieur viole le StVO et la loi sur la protection de la nature et met en danger les bonnes relations avec les autorités forestières.
- L'entrée sur le site est à vos risques et périls, les tuteurs assument la responsabilité des mineurs. Le club n'assume aucune responsabilité.
- S'habiller et se déshabiller, ainsi que le stockage des vêtements dans les espaces publics n'est pas souhaitable, utilisez les vestiaires désignés.
- Le séjour sur le terrain du club a lieu par temps approprié et sans vêtements. L'utilisation de la piscine n'est également possible que nue. Pour des raisons de santé ou d'hygiène, des exceptions peuvent être autorisées en consultation avec le Conseil exécutif.
- Lorsque vous êtes assis dans des espaces publics (bord de la piscine, bancs, etc.), utilisez toujours une serviette de toilette comme base.
- La photographie est autorisée uniquement avec l'autorisation expresse du conseil, conformément à DSGVO. Cela inclut notamment les images des membres et du site.
- L'équipement audio ne peut être utilisé qu'avec des écouteurs.
- Il est interdit de fumer, de faire du feu et des barbecues dans les bois et sur la pelouse.
- Le site n'a pas d'élimination de déchets. Chaque membre et invité doit se débarrasser de ses propres déchets. Veuillez également jeter les bacs de douche vides et les rouleaux de papier toilette!
- Les installations sportives existantes sont à la disposition de tous les membres et invités. Nous demandons une manipulation soigneuse et appropriée.
- En raison de la consommation de gaz et d'eau, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas de longue douche inutile.
- L'utilisation de la cuisine est autorisée pour tous les membres et invités. En raison du traitement limité des eaux usées, il est préférable de rincer de grandes quantités de vaisselle, pas possible. Il ne doit pas y avoir de restes de graisse ou d'aliments dans l'évier !! Après utilisation, les armoires, les étagères et les éviers doivent être nettoyés ou séchés à nouveau. La préparation d'aliments qui ne sont pas consommés pendant le séjour sur les lieux n'est pas autorisée.
- L'utilisation du barbecue du club est gratuite pour tous les membres, le charbon de bois existant peut être utilisé. Les personnes qui souhaitent utiliser le gril sont priées d'être d'accord pour ne pas consommer inutilement du charbon. Faites refroidir les cendres avant qu'ils ne pénètrent le conteneur désigné vient. Les invités qui passent la nuit ne sont autorisés à griller qu'avec leur propre charbon de bois dans la zone réservée au barbecue.
- La zone avec ses installations ne peut être utilisée que dans des cas exceptionnels, après consultation du conseil d'administration, pour des événements privés ou des nuits sous tente.
- Les invités d'un jour ne peuvent être amenés sur le site que sur rendez-vous avec le conseil (par téléphone, courrier électronique ou en personne). Dans la mesure du possible, ils devraient être brièvement présentés à un membre du conseil exécutif ou du conseil consultatif. Les invités de la journée ne sont autorisés qu'en présence du membre hôte.
- En principe, un invité par saison peut visiter notre site 3 fois. A partir de la 4ème visite, possibilité d'acheter un abonnement au tarif de 140,00 €.
- Les membres sont responsables du comportement des invités amenés et sont redevables à leur contribution.
- Tous les invités de la journée et le membre hôte sont lisibles dans le livre d'or. La contribution de l'invité est un membre avec une clé de réfrigérateur contre un reçu à transmettre.
- Les clients doivent se familiariser avec le terrain et les coutumes.
- Les invités qui passent la nuit doivent être enregistrés via le formulaire d'inscription.
- Nous supposons que les parents des enfants invités acceptent de rendre visite à leurs enfants sur le site. Les membres qui amènent des enfants invités sur le terrain assument l'obligation de surveillance et de responsabilité à l'égard de ces enfants. Le nombre d'enfants invités par enfant doit rester dans des limites raisonnables.
- Les animaux ne sont pas acceptés sur place.



Contrôle Flottant

- La piscine n'est pas surveillée par un maître nageur. Chaque membre du club peut utiliser la piscine à sa discrétion et sous sa responsabilité.

- Cette responsabilité particulière est décrite dans les règles de baignade suivantes. Ils doivent être observés par tous les visiteurs du terrain.

1. Prenez une douche avant d'utiliser la baignoire et évitez les longues douches inutiles pour des raisons de coût.

2. Ne sautez pas de la page.

3. Utilisez la piscine uniquement lorsque la couverture est complètement enroulée.

4. Prenez soin des autres baigneurs / nageurs.

5. Des aides à la natation et des jouets aquatiques peuvent être utilisés si les autres baigneurs ne sont pas dérangés.

6. Les parents sont responsables de leurs enfants, les membres des enfants en visite.

7. Les parents ont l'obligation de surveiller leurs enfants, de s'assurer que leurs invités respectent les règles du terrain.

Nous demandons un examen cohérent de ces règles. Si vous avez des questions, veuillez contacter le conseil d'administration ou les représentants. Nous voulons éviter les malentendus possibles dus à des malentendus à l'avance.

Nous souhaitons à tous les membres et invités un séjour actif agréable et actif sur notre magnifique terrain de club!